



CR Formation Spécialisée du CSAL n° 2 du 31/05/2024

La Formation Spécialisée du CSAL (Comité Social d'Administration Local) s'est tenu à Saussure sous la présidence de Monsieur Stéphane CREANGE et, comme membres représentant de l'administration, Mesdames Chantal THIBAUT et Julie FORMEY, L'assistante de prévention était également présente, ainsi que Madame Nadine BONNERAVE (APMP), le Médecin de prévention (Dr ANDRE) et Madame Carole GAUTIER (assistante sociale chargée des agents de la DNVSF).

Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV de la FS du 5 février 2024
- 2 – Fiches de proposition d'actions formations suite attribution budget
- 3 – Campagne DUERP-PAP 2024
- 4 - Questions diverses

Solidaires et la **CGT Finances publiques** ont lu une déclaration liminaire.

Réponses du directeur à la liminaire :

En réponse aux interrogations soulevées par la **CGT DNVSF**, Monsieur CREANGE répond:

- s'associe à la douleur des agents de la Pénitentiaire tout en complétant avec les agents des Finances Publiques de Nouvelle Calédonie et l'assassinat de notre collègue à Arras.

Suite à interrogation de Solidaires sur le malaise à la 6è BCR faisant suite à sa restructuration, le directeur répond que la direction avait fait le choix de répartir les agents en tenant compte de leur expérience ou non. Ainsi les jeunes agents se sont retrouvés ensemble et que cela n'avait pas soulevé de questions à l'époque. Le directeur convient que la manière de conduire les dossiers n'était pas satisfaisante au regard du cadencement ou du respect des procédures.

En réponse à la **CGT Finances Publiques** (voir liminaire) sur la-non transmission d'une fiche de signalement rédigée en 2023, la direction répond qu'elle n'a pas l'intention de cacher les choses, mais qu'en l'espèce, le problème soulevé dépassait le cadre professionnel et qu'il était difficile d'adresser cette fiche aux représentants des personnels.

La **CGT FP** a alors demandé s'il existait une directive de la centrale allant dans le sens de ne plus produire les FS aux représentants des personnels. L'AP/MP (Nadine Bonnerave) rappelle qu'un arrêté du 12 octobre 2022 sur les fiches de signalement a été pris, diffusé en mars 2023 et décliné par une circulaire du 14/09/2023.

Mme FORMEY précise que Signal FIP s'étend à partir de septembre prochain.

Sur l'ordre du jour de la séance :

1 Approbation du Procès Verbal de la dernière séance du 5 février 2024

La CGT FP et Solidaires ont approuvé le PV.

2 Fiches de propositions d'action de formation suite attribution du budget.

Pour mémoire, le budget alloué à la DNVSF est de 24 264 € (après mise en réserve de la somme de 2 400 €).

les dépenses suivantes ont été présentées lors de la séance :

- 3 bureaux réglables en hauteur Outils de travail Aménagements de poste 14 Tous Anticipation demandes à venir
- Outils de travail Aménagements de poste 14 Tous Anticipation demandes à venir
- 20 bras supports double écrans Outils de travail Achats de petits équipements 6 Tous Anticipation demandes à venir
- 30 souris ergonomiques Outils de travail Achats de petits équipements 14 Tous Anticipation demandes à venir
- 20 coussins ergonomiques - Activité physique Achats de petits équipements 14 Tous confort de travail
- 10 pupitres porte documents clavier - Outils de travail Achats de petits équipements 14 Tous confort de travail
- 20 lampes bureau - Outils de travail Achats de petits équipements Tous confort de travail
- 10 lampes sur pied - Ambiance physique de travail (sonore, lumineux, Achat de petits équipements 900,66 € Tous confort de travail
- 50 gourde Ambiance physique de travail (sonore, lumineux, petits équipements 769,37 €
- 10 repose-pieds Outils de travail Achats de petits équipements 471,10 € Tous confort de travail à voir au vu du besoin de la ligne précédente
- Logiciel personne malentendante - Outils de travail Aménagements de poste

Le coût total s'élève à **15 267,60 €**.

La CGT FP a fait remarquer que sur deux postes de dépenses, un seul devis avait été produit, alors que hors marché UGAP, il est préconisé de produire deux à trois devis.

L'assistante de prévention (AP) **Mme Gauthey** acquiesce et précise qu'un devis UGAP devra être produit, qu'en l'état, l'UGAP n'avait pas le matériel sollicité.

La CGT FP et Solidaires ont voté pour ces dépenses (la CGT FP ayant toutefois émis des réserves sur les deux postes cités infra).

L'AP décline les formations déjà réalisées depuis début 2024 et celles à venir. Se sont ainsi déroulées les formations Secourisme (2 sessions), Secourisme recyclage et prévention des TMS. Sur les formations à venir, 6 inscrits à la formation évacuation (juin 2024), Manipulation extincteur (décembre 2024), habilitation électrique (concerne plus particulièrement les collègues de la logistique).

3 Campagne DUERP-PAP 2024

L'AP a présenté la campagne DUERP-PAP 2024. La note de la centrale datée du 3 avril 2024 et celle de la DNVSF du 8 avril 2024 déclinent la temporalité des opérations Par ailleurs, cette nouvelle campagne se déroule à l'appui d'un nouveau logiciel semblant chronophage à la première utilisation. La date limite des remontées par les chefs de service est était fixée au 31 mai 2024.

Par ailleurs, un groupe de travail sur le DUERP/PAP 2024 est prévu aux alentours de la mi-juin. A ce jour, 4 personnes ont émis le souhait de participer à ce groupe de travail.

La CGT FP fait remarquer que la publicité d'un GT en juin n'avait pas été communiquée dans certains services et qu'en conséquence, le peu d'agent se proposant de participer au groupe de travail trouvait sa source dans le défaut de communication des chefs de services. En ce sens, IAP adressera un mail à l'ensemble des agents.

Vos représentants CGT FP de la DNVSF vous incitent vivement à participer à ce groupe de travail, car il en va de la sécurité et santé au travail pour l'ensemble des collègues.

4 Le dernier point à l'ordre du jour portait sur les questions diverses :

Dans sa déclaration liminaire, la CGT FP a rappelé qu'en matière de condition de vie au travail, l'immeuble Godefroy Cavaignac devrait être doté d'un restaurant administratif, compte tenu du nombre d'agent de la DNVSF (environ 300). Par ailleurs, à la demande des copains de la CGT de la DRFIP Paris, le CDAS de Paris réuni en mars 2024 a laissé entendre qu'il n'y aurait pas de restauration collective sur le site de Godefroy Cavaignac.

La CGT FP a donc rappelé la législation en vigueur (*Voir précédent compte rendu sur la législation en vigueur*)

Le directeur répond qu'un groupe de travail se tiendra en septembre prochain au niveau ministériel, sous l'égide du Secrétariat Général avec les OS, sur la restauration collective à Paris. Il laisse également entendre que le restaurant actuel du site Godefroy Cavaignac serait conservé comme salle dédiée à la restauration avec les matériels préconisés par la législation, sur la base du nombre d'usager et nom de l'effectif total. *Sur ce point, la CGT FP vérifiera la notion d'usager.*

La direction a présenté son plan de transition 2023-2025 (sans toutefois avoir fourni au préalable au représentant des personnels des documents).

La CGT FP a sollicité le nombre d'agents an ALM. En effet, l'indicateur n° 2 du tableau Tableau de Bord de Veille Social ne fait ressortir que le nombre de collègues en arrêt de moins de 5 jours, qui pour la **CGT FP**, n'est pas représentatif de la situation au sein de cette direction. La CGT FP a également demandé si, au regard des informations détenues par la direction, il pouvait avoir un lien entre les ALM et la vie professionnelle.

La direction n'a pas souhaité répondre sur cette interrogation.

A la demande de la **CGT FP**, la direction a produit les cahiers RSST des sites Ampère et Saussure (Argonne relevant de la DRFIP Paris). L'Assistante de Prévention a rappelé que les nom et services de l'agent devaient être précisés sur le registre SST. Sur le fond, la direction va faire intervenir l'entreprise pour régler le problème de bruit de la fontaine à eau au 2^e étage. Dans l'attente, celle-ci a été débranchée et des bonbonnes d'eau ont été données à l'étage.

Par ailleurs, **la CGT FP** a, à nouveau, demandé si le registre SST informatisé allait être déployé à la DNVSF, comme cela existe sur d'autres directions.

Enfin, **la CGT FP** a demandé si les cadres B des pôles (tout du moins un par pôle) disposeraient également de SMARTPHONE professionnel dans le cadre de la sécurité des agents en intervention.

En réponse, le directeur a décliné le nombre de SMARTPHONE attribué à la DNVSF, soit 54 à l'Argonne et 16 pour les vérificateurs de Saussure. Il précise néanmoins en avoir demandé à la centrale beaucoup moins que la dotation attribuée à la DNVSF. Enfin, le directeur informe qu'un bilan sera fait ultérieurement.

Les représentants de la CGT Finances Publiques DNVSF

cgt.dnvsf@dgfip.finances.gouv.fr

Formation Spécialisée

(anciennement CHSCT)

Les membres de la Formation Spécialisée sont issus du CSAL.

Principales attributions : respect des règles en matière hygiène, de sécurité, de prévention, de conditions de travail...

Correspondants locaux et visites de postes nous permettent de faire remonter les revendications.

Par exemple, la CGT, pendant la crise COVID, s'est battue pour acquérir de nouveaux droits (ASA COVID, garde d'enfant, télétravail, ...)